Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 119 (1974)

Heft: 9

Artikel: Pourquoi le "Tigre"?

Autor: Brunner, Dominique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343892

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pourquoi le «Tigre»?

CONCEPTION DU COMBAT AÉRIEN

Après que le Conseil fédéral a dû, à son grand désappointement, renoncer, en septembre 1972, à acquérir soit le Corsair, soit le Milan, il était temps de réviser la conception du combat aérien, dans le cadre de la conception générale de la défense nationale. Les spécialistes militaires en vinrent à la conclusion suivante: étant donné les besoins actuels et les moyens financiers précaires dont on peut disposer, une concentration de la force aérienne sur la protection de l'espace aérien s'avère nécessaire; ce qui amène à renoncer à renforcer les instruments de lutte contre les objectifs volants, ainsi qu'à un avion conçu pour attaquer les objectifs au sol fortement défendus.

Alors que la conception du projet original de 1966 énonçait comme tâche principale la lutte contre les objectifs au sol, une nouvelle décision a été prise: la tâche principale est maintenant le soutien des troupes au sol au moyen de la protection de l'espace aérien pour les troupes au sol et les avions de combat, ainsi que la lutte contre les objectifs au sol.

EVALUATION

Au cours des plus récentes évaluations, on a parlé, aux côtés du F-1 de Dassault qui a déjà commencé à faire ses preuves, du projet du Viggen, du Harrier à décolage vertical, puis de la version simplifiée, relativement avantageuse du F4 Phantom et, enfin, du F-5E Tigre II. L'évaluation grossière comprenait une inspection complète et une présentation de l'avion, suivie d'un questionnaire écrit et d'une demande d'offre. Grâce à l'expérience acquise, les experts ont pu se faire rapidement une idée et en tirer les points critiques. Les prix très différents des avions firent que la question du coût devint prépondérante. Ces prix variant, dans une proportion allant de 1:3 à 1:5, la décision était relativement facile. Aucun des appareils à possibilités multiples, et chers, ne répondait mieux à la tâche de défense de l'espace aérien que l'avion le meilleur marché, le Tigre II (on se réserve la possibilité ultérieure de le transformer en bombardier de chasse).

Au contraire du combat au sol où l'effet est prépondérant, le facteur décisif du combat aérien est le nombre de machines dont on dispose. En premier lieu, il convient de définir le nombre d'avions nécessaires, afin d'assurer continuellement une certaine présence en l'air. En effet, plus le dispositif aérien est important, plus il est facile d'avoir, constamment, un avion en position immédiate d'attaque. En second lieu, interviennent la puissance d'accélération et la maniabilité, ainsi que la précision du tir.

LE TIGRE II EST BON MARCHÉ. POURQUOI?

S'étant aperçu, lors de la guerre du Vietnam, que les Américains s'étaient trompés en estimant leurs lourds appareils à possibilités multiples supérieurs aux chasseurs soviétiques légers des Nord-Vietnamiens, les spécialistes mirent cet échec sur le compte de cette variabilité. A la recherche d'un avion léger équipé d'un armement simple, on se heurta, avec le F5 « Freedom Fighter », à un autre défaut: les limites imposées par le moteur.

La firme constructrice avait depuis déjà assez longtemps travaillé à la transformation du F5, en s'inspirant de ce que le MIG 21 avait de meilleur. Le résultat, le F5 E, fut un succès complet. 500 de ces avions ont déjà été vendus et la production se poursuit au rythme de 15 appareils par mois.

Les frais de transformation pour l'ensemble du projet furent supportés en partie par le budjet américain de l'armement, un facteur qu'il convient de ne pas sous-estimer, ce qui fait que le coût atteint jusqu'à 50% du prix total des autres avions.

LES PERFORMANCES DU TIGRE II

Ce qui est le plus souvent reproché au Tigre F-5E, c'est que ses faibles performances ne peuvent lui assurer le succès contre un adversaire potentiel qu'à faible altitude (jusqu'à environ 6000 m). C'est oublier que le Tigre est destiné, en priorité, à assurer la protection de l'espace aérien, contre les avions de combats au sol et les troupes mécanisées, et ce dans le cadre d'une défense aérienne générale. Cet avion doit donc avoir de bonnes performances, à faible altitude, car c'est là qu'il faut chercher l'adversaire, pour combattre les avions de combats au sol et les blindés.

Ce qui est décisif, pour vaincre un tel adversaire, ce n'est pas d'atteindre des vitesses supersoniques, mais bien l'aptitude à virer vite et facilement, les possibilités d'accélération et un bon armement. En ce sens, le Tigre est supérieur à tous les chasseurs de la classe Mach-2 connus jusqu'à présent. Avec une vitesse maximale se situant entre celles du Hunter et du Mirage, le Tigre sera, en outre, un soutien précieux aux tâches de protection de la neutralité assignées au Mirage.

... C'EST POURQUOI, LE TIGRE...

En résumé, disons que trois facteurs ont été décisifs pour la concentration de l'évaluation sur le Tigre. D'abord, le F-5E est d'un entretien et d'une utilisation faciles; son équipement technique étant à peine audessus de celui du Hunter, il est donc utilisable par les milices. Deuxièmement, seul le Tigre, par son prix, permet d'acquérir, dans le cadre de notre budjet, autant d'avions qu'il est nécessaire pour mener à bien les tâches de protection de l'espace aérien. Troisièmement, enfin, l'achat de cet avion convient très exactement à la Suisse; il fait l'objet d'une importante production en série; ces séries d'appareils sont actuellement l'objet de recherche d'aménagements qui sont à même de remplir les conditions les plus importantes que nous exigeons, sans qu'il soit besoin de remettre en cause notre programme.

Il reste à souhaiter que l'évaluation détaillée donne une image aussi positive que l'évaluation intermédiaire et que l'acquisition de ce nouvel avion se fasse rapidement et au meilleur compte.

Capitaine EMG Dominique BRUNNER